



Médicaments contre la maladie de Parkinson Ce que vous devez savoir

La présente fiche d'information vous aidera à comprendre quels sont les types de médicaments disponibles pour traiter les symptômes de la maladie de Parkinson, quels sont les effets secondaires possibles ainsi que l'importance de collaborer étroitement avec votre professionnel de la santé.

- Les médicaments vous aideront à fonctionner, mais ils peuvent causer des effets secondaires.
- Il est important de trouver un juste équilibre entre les bienfaits et les effets secondaires liés à la prise de médicaments.
- Les médicaments contre la maladie de Parkinson agissent sur la chimie complexe du cerveau, et il peut être nécessaire d'en prendre plusieurs fois par jour.
- Suivez les indications et ne modifiez pas les doses sans en avoir discuté avec votre médecin.

Pour obtenir de plus amples renseignements et du soutien, veuillez communiquer avec la Société Parkinson de votre région par le biais du site Web suivant : www.parkinson.ca.

Les renseignements contenus au présent document sont présentés à titre informatif seulement. Ils ne constituent, de la part de la Société Parkinson Canada, ni un conseil, ni un appui, ni une recommandation à l'égard des produits, des services et des entreprises, non plus qu'une déclaration ou une description des caractéristiques à leur sujet.

© 2009 Société Parkinson Canada

Dois-je traiter ma maladie?

La pharmacothérapie a pour but de soulager les symptômes et d'améliorer votre qualité de vie. Sans traitement, les symptômes finiront par rendre vos activités quotidiennes difficiles. Les symptômes, comme les tremblements et les raideurs, peuvent causer un inconfort, accroître les risques de blessures causées par des chutes et nuire à la déglutition.

Chaque personne atteinte est unique et présentera à des symptômes différents. Par conséquent, le traitement que vous recevrez répondra à vos besoins particuliers. Les traitements actuels ne permettent pas de guérir la maladie ni d'interrompre sa progression (voir la fiche d'information de la SPC sur la progression de la maladie).

Quand devrais-je commencer à prendre des médicaments?

Si vous êtes atteint de la maladie de Parkinson, vous vous demandez peut-être à quel moment commencer un traitement et avec quel médicament. Les stratégies ne sont pas les mêmes pour tous.

Le moment choisi différera d'une personne à une autre et il dépend de divers facteurs, à savoir :

- votre âge
- la nature de vos symptômes
- votre mode de vie (p. ex. si vous travaillez ou si vous êtes retraité, le genre d'activités que vous aimez)
- votre santé physique en général
- si vous éprouvez des problèmes d'équilibre en marchant
- si vous éprouvez des changements sur le plan des capacités intellectuelles
- votre propre attitude à l'égard des médicaments

Vous pouvez choisir le moment où vous commencerez à prendre des médicaments en consultation avec votre neurologue ou votre spécialiste des troubles du mouvement. La décision de retarder la prise de médicaments exige une surveillance étroite et une évaluation des risques de chutes et de blessures, particulièrement si vous êtes plus âgé. Plus vous êtes âgé, plus vous risquez de faire des chutes. Les médicaments contre la maladie de Parkinson peuvent réduire ce risque quand ils sont utilisés de façon appropriée.

Qu'en est-il des médicaments utilisés pour d'autres problèmes de santé?

Lorsqu'ils sont combinés à d'autres médicaments, certains médicaments utilisés pour lutter contre la maladie de Parkinson peuvent perdre de leur efficacité. Il est important de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien concernant la prescription de nouveaux médicaments.

Quels sont les médicaments utilisés dans le traitement des symptômes de la maladie de Parkinson?

Étant donné que de nombreux symptômes moteurs de la maladie de Parkinson résultent d'un manque de dopamine dans le cerveau, la plupart des médicaments utilisés dans le traitement de la maladie ont pour but de rétablir ou d'imiter la dopamine. La liste suivante sert de guide des médicaments approuvés par Santé Canada pour le traitement de la maladie de Parkinson¹. Consultez votre médecin pour obtenir plus de détails concernant l'efficacité et les effets secondaires d'un médicament particulier.

TERMINOLOGIE

Dyskinésie : désigne des mouvements involontaires et erratiques de n'importe quelle partie du corps. Les mouvements peuvent être légers (légère torsion des chevilles) ou graves (contorsions incontrôlées). La dyskinésie se manifeste généralement lorsque vous êtes « on », lorsque vous avez pris vos médicaments et que l'effet de la dose est à son maximum.

Symptômes « on-off » : Quand les médicaments, comme la lévodopa, soulagent les symptômes, vous êtes en phase « on », c'est-à-dire que vous pouvez vaquer à vos activités quotidiennes. Quand les médicaments ne font pas effet et que les symptômes réapparaissent, vous êtes en phase « off », c'est-à-dire qu'il est possible que vous soyez dans l'incapacité de faire ce que vous voulez faire. Si vos symptômes réapparaissent avant la prochaine dose, c'est que vous êtes dans une phase d'« **épuisement de l'effet thérapeutique en fin de dose** ».

CHIRURGIE ET MÉDICAMENTS CONTRE LA MALADIE DE PARKINSON

Si vous devez subir une chirurgie, en particulier si elle nécessite une anesthésie générale, discutez avec votre chirurgien ou votre anesthésiste au préalable. Il voudra peut-être parler à votre médecin ou à votre neurologue de l'anesthésie, du soulagement de la douleur et de votre médication. Certains analgésiques peuvent interagir avec les médicaments contre la maladie de Parkinson.

Lévodopa (lévodopa-bensérazide [PrProlopa], lévodopa-carbidopa [PrSinemet, PrSinemet CR])

- Convertie en dopamine dans le cerveau et emmagasinée dans les cellules nerveuses pour remplacer la perte de dopamine
- Combinée à un autre médicament, le carbidopa ou le bensérazide, elle atteint le cerveau en plus grande quantité et réduit les effets secondaires
- Aide à réduire la rigidité musculaire et à contrôler les mouvements
- La **dyskinésie*** (mouvements involontaires) est l'un des effets secondaires
- Après des années d'utilisation, elle peut être associée à un **épuisement de l'effet thérapeutique en fin de dose*** *voir la terminologie

Agonistes dopaminergiques (bromocriptine [PrParlorel], pramipexole [PrMirapex], ropinirole [PrReQuip])

- « Miment » ou imitent l'action de la dopamine
- Peuvent être utilisés comme premier traitement ou en association avec la lévodopa à des stades plus avancés
- Les effets secondaires peuvent comprendre la somnolence, les hallucinations, l'enflure des jambes ainsi que des comportements obsessifs à l'égard de la nourriture, de la sexualité, de la consommation, du jeu et d'Internet

Amantadine (PrSymmetrel)

- Augmente la libération de dopamine et bloque le glutamate (un neurotransmetteur)
- Utilisé dans le traitement des premiers symptômes
- Peut réduire la **dyskinésie** et réduire l'**épuisement de l'effet thérapeutique en fin de dose**

Inhibiteurs de COMT (entacapone [PrComtan])

- Bloquent un enzyme clé responsable de la décomposition de la lévodopa avant qu'elle atteigne le cerveau
- Peut améliorer la durée de l'action de la lévodopa
- La **dyskinésie** est l'un des effets secondaires

Lévodopa-carbidopa-entacapone (PrStalevo)

- Remplace l'association lévodopa-carbidopa à libération immédiate et de l'entacapone préalablement administrés en tant que produits distincts
- Utilisé en remplacement de l'association lévodopa-carbidopa à libération immédiate (sans entacapone) quand les patients présentent de signes d'**épuisement de l'effet thérapeutique en fin de dose**

Gel intestinal de lévodopa-carbidopa (Duodopa™)

- Gel de lévodopa-carbidopa administré dans l'intestin grêle avec une pompe tout au long de la journée
- Utilisé à un stade avancé de la maladie de Parkinson
- Approuvé en vertu de la politique sur les avis de conformité avec conditions²

Inhibiteurs de la monoamine oxydase de type B (MAO-B) (sélégiline [PrEldepryl], rasagiline [PrAzilect])

- Augmentent l'effet de la dopamine en empêchant sa décomposition
- La **dyskinésie** est l'un des effets secondaires

Anticholinergiques (PrApo-trihex, benztropine [PrCogentin], trihexyphénidyle [PrArtane])

- Rétablissent l'équilibre entre la dopamine et l'acétylcholine

Comment puis-je tirer le meilleur profit de mes médicaments?

- Le moment où vous prenez vos médicaments est important pour contrôler vos symptômes. Suivez les indications de votre professionnel de la santé
- Utilisez un minuteur pour vous rappeler à quel moment prendre vos médicaments et éviter les doubles doses
- Ingérez chaque dose avec un grand verre d'eau pour aider l'absorption
- Il ne faut pas briser, écraser ou mâcher des comprimés à libération contrôlée à moins d'indication contraire de votre médecin
- Pour prévenir les nausées, prenez les médicaments après vos repas ou avec un craquelin ou un fruit
- Gardez une liste à jour de tous vos médicaments, y compris les produits sans ordonnance, les remèdes galéniques, les vitamines et les suppléments. Pour obtenir un exemplaire de la *carte des médicaments* de la Société Parkinson Canada, consultez le site suivant : www.parkinson.ca.

Quels sont les effets secondaires des médicaments utilisés contre la maladie de Parkinson?

Les effets les plus courants (qui apparaissent dès les premiers jours d'un traitement) sont la nausée, les vomissements, les étourdissements (baisse de la pression artérielle), la somnolence et les hallucinations visuelles.

Au cours des dernières années, la lévodopa et les agonistes dopaminergiques (ropinirole [™ReQuip], pramipexole [™Mirapex]) ont été particulièrement associés à des changements de comportement, comme les *troubles du contrôle des impulsions*. Ces troubles sont caractérisés par une incapacité à résister à l'impulsion de poser certains gestes.

Les *troubles du contrôle des impulsions* comprennent un certain nombre de comportements, comme le jeu pathologique (jusqu'à 5 % des patients traités), l'hyperconsommation, l'hypersexualité, l'hyperphagie boulimique et la dépendance à Internet ou à d'autres activités récréatives. Ces activités sont souvent agréables sur le coup, mais elles peuvent devenir dangereuses pour vous ou pour les autres avec le temps. Si vous connaissez de tels comportements, parlez-en à votre neurologue ou à votre médecin. En général, la dose peut être rectifiée et réduire ou contrôler le comportement.

Les partenaires de soins peuvent jouer un rôle important pour déterminer à quel moment se manifestent ces comportements. Si vous êtes un partenaire de soins, dites-le à la personne atteinte lorsque vous constatez un changement de comportement ou de personnalité et encouragez-la à en parler immédiatement à son médecin afin d'apporter les modifications nécessaires à la dose.

Qu'est-ce qu'un symptôme non moteur?

Les personnes atteintes de la maladie de Parkinson présentent souvent des symptômes non moteurs qui peuvent être plus gênants que les symptômes moteurs. La constipation, la dépression ou l'anxiété, les troubles du sommeil et les changements cognitifs sont des exemples de symptômes non moteurs. La stabilisation de la médication aide souvent à contrôler ces symptômes. Si cette approche ne donne pas de résultats, il faudra peut-être faire appel à un traitement spécial. Par exemple, la dépression est courante chez les personnes atteintes et peut normalement être traitée. Il existe également des médicaments pour améliorer la fonction cognitive.

QUELLES QUESTIONS PUIS-JE POSER CONCERNANT LE TRAITEMENT DE LA MALADIE DE PARKINSON?

Il peut être utile d'écrire vos questions avant votre prochain rendez-vous afin de tirer le maximum de votre visite. Voici quelques questions que vous pourriez poser :

1. Quels sont les avantages de chaque type de médicaments?
2. Quels sont les effets secondaires et comment puis-je les gérer?
3. À quel moment de la journée dois-je prendre mes médicaments pour obtenir le meilleur résultat?
4. À quel moment commencerais-je à ressentir les bienfaits du traitement?
5. Quels seront les effets du traitement sur mes activités quotidiennes?
6. À quelle fréquence dois-je consulter mon médecin concernant mes médicaments?
7. Les médicaments perdent-ils de leur efficacité avec le temps si je commence le traitement plus tôt?
8. Devrais-je m'inquiéter des comportements liés à la prise de médicaments, comme la confusion ou les compulsions (p. ex. le magasinage et le jeu)?
9. Mes médicaments sont-ils couverts par le régime provincial d'assurance-médicaments?
10. Pourrais-je tirer profit d'une participation à un essai clinique? Pouvez-vous m'aider à en trouver un?

Comment la maladie de Parkinson évoluera-t-elle au fil de temps?

La maladie de Parkinson évoluera au fil du temps. Les changements sont parfois si subtils que vous ne les remarquerez pas. La liste suivante vous aidera à les déceler. Répondez aux questions à tous les neuf ou douze mois et discutez des changements avec votre médecin.

Oui Non

LISTE DE VÉRIFICATION

- Êtes-vous presque toujours fatigué?
- Ressentez-vous des engourdissements, des fourmillements ou des douleurs continues?
- Êtes-vous souvent constipé?
- Avez-vous, vous ou votre partenaire de soins, remarqué des changements dans votre façon de penser, p. ex. dans la résolution de problèmes ou la mémoire?
- Les gens ont-ils de la difficulté à vous comprendre lorsque vous parlez?
- Avez-vous des difficultés à avaler votre nourriture?
- Vous arrive-t-il de vous assoupir pendant que vous êtes en pleine action (p. ex. en mangeant ou en discutant)?
- Votre écriture a-t-elle changé au cours des six derniers mois?
- Êtes-vous tombé au cours des six derniers mois? Dans l'affirmative, combien de fois?
- Vous arrêtez-vous brusquement quand vous marchez?
- Avez-vous, vous ou votre partenaire de soins, remarqué des changements dans votre capacité à conduire une voiture?
- Votre partenaire a-t-il (elle) remarqué si vous aviez des rêves violents?
- Vous arrive-t-il d'être triste durant plusieurs jours de suite?
- Constatez-vous des changements dans votre sexualité (p. ex. absence d'intérêt, de performance ou intérêt accru)?
- Vos médicaments sont-ils plus lents à faire effet?
- Avez-vous remarqué si vos médicaments font effet moins longtemps?
- Avez-vous des problèmes urinaires?
- Êtes-vous étourdi quand vous vous levez d'un fauteuil ou que vous sortez du lit?
- Avez-vous, vous ou votre partenaire de soins, remarqué si vous magasinez davantage ou si vous avez de la difficulté à résister à l'achat de billets de loterie?
- Avez-vous remarqué un changement de votre odorat?

Sources

Bulletin Info Parkinson, Société Parkinson du Québec, printemps et été 2009

¹ Santé Canada examine tous les produits médicamenteux, incluant les produits de santé naturels, afin d'évaluer leur innocuité, leur efficacité et leur qualité avant d'en approuver la vente. Pour de plus amples renseignements concernant les bases de données sur les produits pharmaceutiques, les avis et la déclaration d'effets indésirables, consultez le site suivant : <http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/prodpharma/index-fra.php>.

² L'avis de conformité avec conditions est une autorisation de mise en marché accordée en fonction d'une preuve d'efficacité clinique prometteuse. Santé Canada donne accès à ce médicament à la condition que d'autres essais cliniques soient effectués pour vérifier les bienfaits escomptés dans un délai précis (monographie du produit, 20 février 2007).